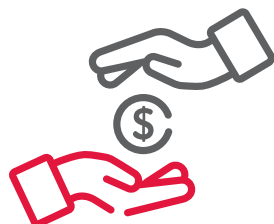


COMMENT SOUMETTRE VOS DONS COLLECTÉS HORS LIGNE



SOCIÉTÉ DE
LEUCÉMIE &
LYMPHOME
DU CANADA

MARCHE ILLUMINE
LA NUIT



EXEMPLES DE DONS COLLECTÉS HORS LIGNE

- Produits d'un événement ou d'une collecte de fonds (ex. séance de yoga virtuelle, vente aux enchères, etc.)
- Dons recueillis hors ligne auprès de vos amis, collègues et membres de votre famille

SOUMETTEZ VOS DONS COLLECTÉS HORS LIGNE SUR LE SITE WEB ILLUMINE LA NUIT.

Sur le site Web Illumine la nuit

C'est le moyen le plus rapide et le plus économique pour vous et la SLLC. Non seulement vous nous aidez à réduire les frais administratifs, mais vos efforts de financement se refléteront instantanément sur votre page de collecte de fonds en ligne!

- 1 Allez à www.illuminelanuit.ca
- 2 **Connectez-vous** à votre compte.
- 3 Dans l'onglet **Collecte de fonds**, cliquez sur **Administrer l'argent et les chèques**.
- 4 Sélectionnez l'option qui correspond le mieux à votre situation:
 - OPTION A – Entrez **individuellement chaque donateur** qui a besoin d'un reçu officiel. Vous devez remplir tous les champs obligatoires.
 - OPTION B – Entrez la **somme totale** (montant forfaitaire) des dons hors ligne de votre événement/collecte de fonds qui **ne nécessitent PAS de reçu officiel**.
- 5 Entrez tous les dons nécessaires.
- 6 Cochez les cases de tous les dons que vous payez et cliquez sur «Payer».
- 7 Entrez vos informations de carte de crédit et soumettez le paiement!
 - Les donateurs entrés individuellement (le cas échéant) recevront automatiquement un reçu électronique.
 - Vous ne connaissez pas l'adresse courriel de votre donateur? Vous pouvez utiliser la vôtre. Les reçus officiels vous seront envoyés par courriel. Vous pourrez ensuite les imprimer et les distribuer ou simplement les transmettre à vos donateurs.

N'OUBLIEZ PAS!

- ! Les reçus officiels ne peuvent être remis qu'au nom de la personne ou de l'organisme qui a fait le don.
- ! Les produits d'un événement ne donnent pas droit à un reçu officiel.

Seuls les dons qui auront été payés seront pris en compte dans le montant total des fonds que vous recueillez.